

CONTRAT DE RESERVATION 2027

Je soussigné :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Portable 1 : Portable 2 :

E-mail :

PERSONNES INSCRITES AU SEJOUR :

Nom - Prénom	Date de naissance	Nom - Prénom	Date de naissance
1		4	
2		5	
3		6	

Après avoir pris connaissance des conditions générales de réservation et des tarifs, je désire réserver un séjour :

Du Au

EMPLACEMENT

- ☐ Forfait Détente (1 à 2 pers.) = €
☐ Forfait Confort (1 à 2 pers.) = €
☐ Forfait Camping-Car (1-2 pers.) = €

Electricité (camping car) = €
Personne suppl. = €
Enfant suppl. < 7 ans = €
Enfant suppl. < 2 ans = €
Tente suppl. = €
Véhicule suppl. = €
Animal = €

TOTAL DU SEJOUR = €

Dimensions de la tente, de la caravane
ou du camping-car :

l'arrivée est à partir de 14h et le départ est à 11h30

HEBERGEMENT

- ☐ Mobil 6 pers. ter. Couv ☐ Mobil 2 pers. Ter. Couv
☐ Mobil 6 pers. ☐ Mobil 4 pers
☐ Mobil 4 pers. ter. Couv ☐ Chalet 4 pers
☐ Cabadienne 2 pers ☐ Grand Chalet 4 pers

Montant de la location = €
Personne suppl. = €
Enfant suppl. < 2 ans = €
Tente suppl. = €
Véhicule suppl. = €
Animal = €
Location draps jetables = €
Forfait ménage = €
Location lit bébé ou/et chaise haute = €
Kit linge de toilette jetable = €
TOTAL DU SEJOUR = €

l'arrivée est à partir de 15h30 et le départ est à 10 h
prévoir une caution de 200 € pour les dégâts matériels et
une caution pour le ménage final à déposer à l'arrivée

Assurance annulation pour un emplacement 3 € par nuit = €
Assurance annulation pour un hébergement 5 € par nuit = €
Frais de réservation : 10 € =10.. €

La réservation sera bien prise en compte à la réception du contrat daté et signé, accompagné de l'acompte.
Acompte = 30 % du séjour + frais de dossier + assurance annulation facultative.

Acompte par : ☐ Espèces ☐ Chèques Vacances ☐ Mandat postal
☐ Chèque Bancaire à l'ordre de la SARL LES 2 PLAGES
D'un montant de : ☐ Carte Bancaire N° : _____
_____ € Date Expiration : __ / __ Crypto : ____
☐ Virement bancaire : Crédit Agricole Rue
IBAN : FR76 1870 6000 0097 5654 1359 050 SWIFT/BIC : AGRIFRPP887

Taxe de séjour à
régler sur place

Fait à

Le

Signature :

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

Votre réservation est valide dès encaissement d'un acompte de 30 % de votre séjour. Chaque réservation est confirmée par écrit par Les 2 Plages.

Pour les locations, le montant du séjour sera réglé dans sa totalité 15 jours avant l'arrivée au camping. Pour les emplacements, le solde du séjour s'effectuera le jour de l'arrivée.

En cas de départ anticipé, le séjour est dû dans son intégralité sur les bases des dates de séjour définies lors de la réservation.

En cas d'annulation, l'acompte reste acquis par Les 2 Plages. Si l'annulation se situe dans les 4 semaines avant l'arrivée, le séjour est dû dans son intégralité.

Le client peut souscrire une assurance annulation.

En cas d'arrivée retardée, si vous n'avez pas prévenu dans les 12 heures, le camping dispose de l'emplacement ou de la location. Le séjour sera facturé en totalité.

Chaque client s'engage à respecter le présent contrat et le règlement intérieur du camping. (Notamment l'usage du bermuda ou du short est interdit à la piscine).

Chaque client doit obligatoirement posséder une assurance responsabilité civile.

Les chiens (sauf 1 ère catégorie) sont acceptés avec un carnet de vaccination et doivent être tenus en laisse.

Pour les emplacements, l'arrivée est à partir de 14h30 et le départ est à 11 h00. Stationnement limité à 1 véhicule par emplacement.

Pour les locations, l'arrivée est à partir de 15h30 et le départ est à 10 h.

Prévoir une caution de 200 euros et une caution de 75€ ou 80 € ou 25€ (selon les locations pour le ménage final) déposées à l'arrivée.

Si la location est rendue propre sans dégradations matérielles, les cautions seront détruites sous 8 jours après votre départ.

Dans le cas contraire, vol, dégradation, la caution sera dégrevée du montant des dégâts constatés. Si le ménage est non effectué, la caution pour le ménage final sera conservée.

INFORMATION PRATIQUES

Les 2 Plages est ouvert du 1^{er} avril 2027 au 31 octobre 2027.

La piscine est ouverte du 3 avril 2027 au 19 septembre 2027.

Le dépôt de pain s'effectuera à certaines périodes durant la saison.

La direction se réserve la possibilité de fermer la piscine durant les heures d'ouverture pour régler tout problème technique.

Le camping Les 2 Plages met à la disposition du client et de sa famille toutes les infrastructures de loisirs et d'équipements sanitaires à titre gracieux et en bon état de fonctionnement.